

MAGNY-SUR-TILLE

Un défibrillateur au village

La commune a fait installer un défibrillateur, dans le sas vitré de la salle polyvalente, lieu de rassemblements regroupant souvent jusqu'à deux cents personnes.

Le choix de ce lieu est réfléchi : le défibrillateur a été placé pour être sécurisé contre le vandalisme, mais principalement pour être très visible par tout public, il est accompagné des numéros de portables des trois responsables à appeler en cas de besoin.

Ce lieu rassemble un grand nombre de personnes pour de diverses manifestations : publiques, privées (location), mais aussi sportives à l'intérieur comme à l'extérieur, il vient s'inscrire dans le cadre du futur projet de l'espace plein air de loisirs. L'utilisation de l'appareil est



L'utilisation de l'appareil est simple. Photo Chantal Malatesta

simple, automatique, il suffit de suivre pas à pas le guide vocal. Une formation sera assurée aux élus, aux responsables d'associations et aux bénévoles intéressés (demande à faire à la mairie).

INFO Pour cette installation, la commune a investi la somme de 1 600 € TTC.